

Conseils Secteurs Mai Juin 2021

Conseil Sud : 28/05 Conseil Haut : 04/06 Conseil Nord : 11/06 Conseil Centre : 18/06

Tous les participants ayant laissé une adresse mail reçoivent cette synthèse

Situation financière de la commune

L'objectif de cette présentation est de donner à chacun des éléments du contexte budgétaire communal afin de lui permettre d'exercer une citoyenneté « avertie ». Elle fait suite à la présentation du budget en CM, en commission finance et en commission extra-municipale finances. Le Rupismaurien d'automne reviendra sur ce thème.

Les Recettes de la commune : Les recettes de la commune se situent dans la fourchette 1,8M€- 1,9M€ plus de 90% sont des recettes fiscales ou des dotations

Les dépenses de fonctionnement de la commune : Les dépenses se situent dans la fourchette 1,6€-1,7M€ 50% des dépenses sont des dépenses de personnel (Env 20 personnes) les autres dépenses : Entretien voirie (notre commune de 24Km² a beaucoup de chemins communaux à entretenir) 80000€ prévu en 2021 Autres dépenses énergie éclairage locations de bennes ...etc + les charges financières (env 60000€/an de remboursement d'intérêts des 5 crédits en cours)

CAF Brut et nette : **Recettes – Dépenses de fonctionnement = Capacité d'Autofinancement Brut CAF**

Caf brut : en 2016= 470K€, en 2017= 331K€, en 2018= 376K€, en 2019= 245 K€, en 2020= 236K€

Caf Brut-Remboursement du capital des emprunts = CAF net

CAF Net : en 2016= 399K€, en 2017= 265K€, en 2018= 313K€, en 2019= 172 K€, en 2020= 160 K€

Dette : 5 crédits en cours : 2 pour l'école primaire, 1 pour contre allée + Giratoire, 1 station épuration, 1 extension cimetièrre. Capital restant au 31 décembre 2020 : 1,75M€ équivalent à plus de 7 années de le CAF actuelle. Actuellement la dette n'offre pas d'opportunité de renégociation financièrement gagnante (Analyse Finance Active)

Action municipale pour augmenter la CAF:

- Se doter d'un outil de pilotage recettes/dépenses précis (Avec l'aide du prestataire Finance Active)
- Mettre sous contrôle le processus de validation des dépenses de fonctionnement.
- Etudier les économies et ressources potentielles

Remarques :

*Une commune ne dispose pas « d'épargne », seul le bilan recette/dépense de l'année N vient se reverser sur l'année N+1.

* Les bases fiscales sont anciennes et pas souvent mises à jour, elles sont à reprendre.

Priorisation des projets municipaux d'investissement

De façon globale l'équation **CAF nette disponible + Subventions potentielles + possibilité d'emprunt** guident le choix et la priorisation des projets d'investissement. Notre taux d'endettement étant élevé nous devons examiner le financement des projets avec **CAF nette disponible + Subventions potentielles**

3 types de projets :

Les projets imposés : pas de choix possible ex : Reprise cheminée et charpente école primaire, espace jeux de école maternelle pas au norme de sécurité => remplacement obligatoire, matériel HS tracteur + camion + tondeuse à remplacer, la sécurisation château obligatoire, la reprise du réseau assainissement HS...etc...)

Les opportunités : ex opérations permettant de renforcer notre label village de caractère, subventionnées à 50%, opérations économie d'énergie subventionnées....

Les projets de transformation village :

Reprise vestiaires stade pour doter la commune d'un véritable centre sport/loisirs

Réaménagement de notre cœur de village

Création voies douces

Vallon de Rignas

Communication

- Il est important de télécharger panneau Pocket pour recevoir l'info municipale (Aussi simple que la lecture d'un SMS)
- L'architecte des bâtiments de France s'oppose à la mise en place d'un panneau lumineux au cœur du village
- Rupismauriens 4 et 5 à venir Juillet et octobre
- Le site de la commune est en cours de refonte, faites vos remarques par mail
- Prochains conseils de secteurs en novembre, les invitations seront complétées par un ordre du jour .

Mobilité

- Etude en cours d'une voie vélos quartier Sud -> cœur de village (Passage par Eygues et chemin de la lône à privilégier)
- Etude de la connexion Via Rhona Via Ardèche (Le Teil Alba) à partir de Rochemaure

Sentiers de randonnées

- 5 sentiers sur la commune sont inscrits au PDIPR (Plan Départemental Itinéraire de Petite Randonnée) (Communication à venir)
- Retour vers le passé, Iles du Rhône, Coté flore, Montagne Carcot, Pic Chenavari.
- Les conventions avec les propriétaires des terrains sont en cours de validation.
- Les travaux de balisage sentier en haut du Chenavari seront réalisés à l'automne

Animation

- Terrasses éphémères pour cet été au cœur du village
- Programme des animations à consulter sur le site de la commune, dans le rupismaurien d'avril, en nous suivons sur FB ou sur Panneau Pocket.
- Environ 250 Personnes à la fête de l'estampe

Tri déchets

- Un groupe de réflexion sur la réduction et le tri des déchets sera lancé en septembre
- La nécessité de réduire les Ordures Ménagères Résiduelles OMR est **incontournable**, les enjeux sont écologiques financiers.
- Volonté municipale et ARC de travailler quartier par quartier pour faire évoluer les points d'apports volontaires PAV et sensibiliser les habitants au tri (1° quartier Fontaines 6/7)

Transition écologique

- 2 conseils de transition écologique seront proposés par an ils permettront de faire le point sur l'évolution des groupes de travail (Réduction et tri déchets, élaboration d'un atlas biodiversité communale, cadre de vie/fleurissement)
- Les 3 groupes seront lancés en septembre
- Les quartiers sont invités à faire part de leur intérêt pour le compostage collectif.

Conseil de secteur SUD

-Chantier 102

- * Plans paysagers reçus le 23 Juin consultables en mairie
- * Flyer d'info non distribué par la DREAL (Info communiquée en visio le 25/06)
- * Visio (DREAL Représentants riverains Mairie) organisée par la mairie le 25/06
- * Problème de calibrage des buses et de glissement de terrain à poser à la DREAL
- * Bassin de rétention d'eau qui vont favoriser le développement des moustiques (Question à poser à la DREAL et ARS)

*Le comité de pilotage 102 présidé par le préfet se tiendra à Rochemaure le 15/07

- Sécurisation cheminement écoliers

*Les travaux de sécurisation seront réalisés avant la fin de l'année (délimitation d'une voie piétons + ralentissement circulation au bas de l'olivette)

-Dos d'âne de l'olivette

Etude en cours

-Nécessité de sécuriser le passage piétons au bas du chemin de la Blache

Conseil de secteur Haut

-Montée du château :

*Travaux de purge des filets de protection existants et de rajout de filets partie basse de la montée prévus.

*Le groupe demande l'entretien des espaces de croisement, le zébrage paraît inutile.

-Château

*Travaux de sécurisation en cours

* Plan pluriannuel afin de rendre accessible tout ce qui existe.

- **Tri déchets** : L'organisation des points de collecte déchets du château et de l'ensemble des hauts de Rochemaure est à revoir (Pas de borne de tri, bacs gris d'ordures ménagères trop visibles sur le parking château....)

-**Signalétique** d'accès au château à revoir

-**L'élagage à l'épareuse** réalisé au château a « abimé » la végétation.

Conseil de secteur Nord

-**Plan de circulation** à travailler avec les habitants du quartier

- **Contre allée** : Plan d'alignement en cours

- **Etudier un passage sécurisé pour les piétons / Vélo entre Meysse et Rochemaure** La commune va se rapprocher de celle de Meysse

- **Incivilité autour de l'aire de jeu et de la salle de réunion.** Signalisation de ce point à la gendarmerie

- **Du retard dans l'entretien des espaces verts** (terrain de boule + routes)

- **Bacs à poubelles gris non fixés** : Etude globale de l'organisation des points de collecte sur le quartier en cours les habitants seront sollicités

- Demande vidéo surveillance : Cela représente un investissement lourd pour une commune comme Rochemaure, il est envisagé de relancer la vigilance citoyenne et de travailler en étroite collaboration avec la gendarmerie. La commune ne s'interdit de positionner des vidéos temporaires dans des endroits particuliers

Conseil de secteur Centre

-**Le projet cœur de village** fera l'objet d'un groupe de travail au 2° semestre. Dans un premier temps il est nécessaire de faire un diagnostic des différents réseaux (Eau Assainissement)

- **Trafic routier D86 dans le village** Des inquiétudes sur le développement du trafic lié à l'arrivée de N102 au sud de la commune. Que se passera-t'il si le projet d'un pont sur le Rhône à Cruas abouti ? Les études 102 ne prévoient aucune augmentation de trafic dans Rochemaure, la commune sera cependant vigilante.

- **Réduire la pollution** atmosphérique : Plusieurs pistes

* Intégrer les préconisations CEREMA dans l'étude cœur de village

*Travail avec ARC sur l'Autosolisme en sollicitant les gros employeurs locaux. (EDF ...)

*L'évolution des moteurs diminue la pollution de l'air . Point à confirmer par la mesure. Réponses négatives de ATMO Rhône Alpes Auvergne aux demandes de la commune.

***Incivilités liées aux déjections canines** : Mettre plus de panneaux de rappel
- **Rappel Opération OPAH** toujours en cours au centre village